



**Conseil d'administration
Séance du 11 octobre 2021**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 55/2021	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 31 mai 2021
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mai 2021.

A Saint Etienne le 12 octobre 2021
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 33

CONTRE : 0

ABST : 0